

DÉCISION 85 / 2026

RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE ET DE LA REGION GRAND EST POUR LA RESTAURATION D'UN COURS D'EAU ET D'UNE ZONE HUMIDE A LESSY (LE LONG DU CHEMIN NOIR)

Nous soussignée, Anne FRITSCH-RENARD, 16^{ème} Vice-Présidente de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Madame Anne FRITSCH-RENARD, Vice-Présidente déléguée "Stratégie métropolitaine" a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour signer les actes et courriers dans ce domaine,

CONSIDERANT l'éligibilité de l'opération précitée aux dispositifs « Interventions en faveur de la préservation et de la restauration des milieux naturels et de la biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et « Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques » de la Région Grand Est,

DÉCIDONS :

De solliciter au titre des dispositifs précités et sur la base d'un projet estimé à 21 852,70 € HT, conformément au plan de financement prévisionnel annexé à la présente décision :

- une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse au taux de 60 %, soit 13 111,62 €,
- une subvention de la Région Grand Est au taux de 20 %, soit 4 370,54 €.

Fait à Metz, le 13 février 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20260113-Decis85-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour le Président
La Vice-Présidente déléguée

Anne FRITSCH-RENARD
Adjointe au Maire de Metz



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Restauration d'un cours d'eau et d'une zone humide à Lessy (le long du Chemin noir)

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	Taux
Installation, protection et repliement de chantier	1 000,00 €	1 200,00 €	Aides publiques : Agence de l'Eau Rhin Meuse Région Grand Est	13 111,62 €	60,00%
Travaux d'abattage et de broyage de la zone	5 190,00 €	6 228,00 €		4 370,54 €	20,00%
Travaux de terrassement du nouveau lit en déblai remblai, terrassement d'une mare, reprise des terres excédentaires pour rebouchage de l'ancien lit, modelage de la zone et création d'un radier	9 585,20 €	11 502,24 €			
Création de la zone humide	6 077,50 €	7 293,00 €	AUTOFINANCEMENT Fonds Propres	4 370,54 €	20,00%
TOTAUX	21 852,70 €	26 223,24 €		21 852,70 €	100%